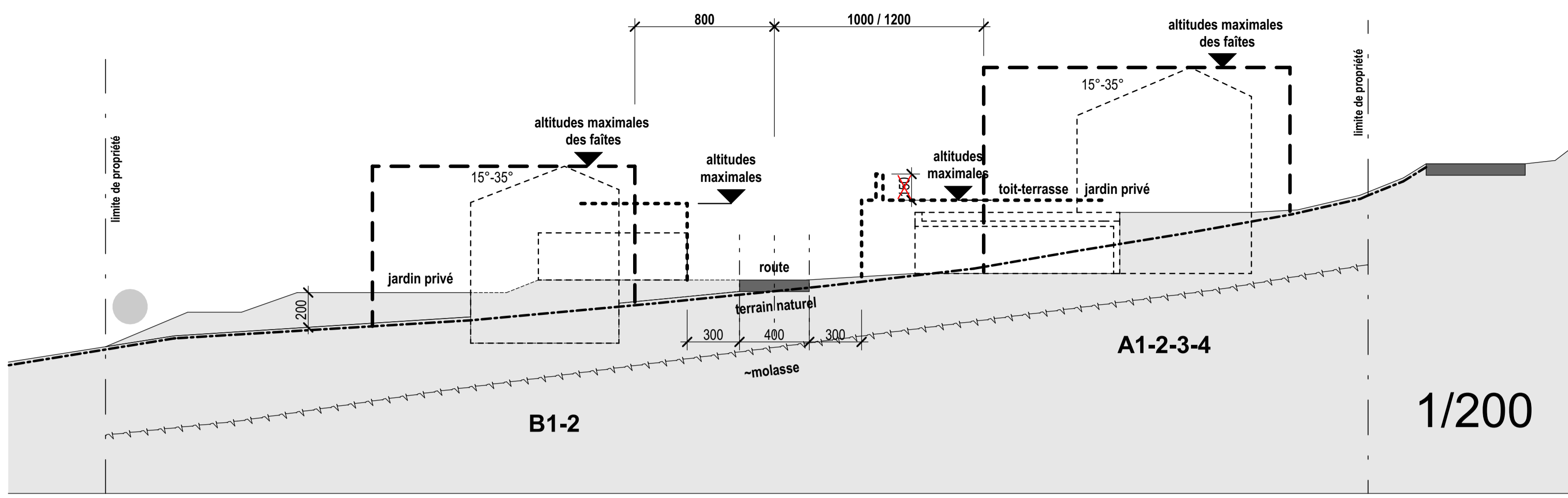


MODIFICATIONS

- éléments corrigés
- cotes corrigées / complétées
- limites secteurs à urbaniser A & B
- numérotations parcellaires



Eléments contraignants pour les autorités et les particuliers :

- périmètre du PAD
- secteurs existants
- EX 1/2/3/4 périmètres d'évolution existants
- accès existants
- limites secteurs à urbaniser A & B
- A/B 1/2/3/4 périmètres d'évolution principaux des constructions
- périmètres d'évolution secondaires des constructions
- route de quartier
- espaces semi-privatifs / accès
- espaces jardins
- espaces jardins / stationnements / toits-terrasses
- ● ● ● ● accès piétons
- directions et altitudes maximales des faites
- altitudes maximales périmètres secondaires
- haie basse naturelle
- prairie maigre
- ▲ ▼ accès véhicules motorisés vélos et piétons (situation indicative)
- arbre majeur
- arbre d'avenue (situation indicative)
- ☼ arbre protégé

- Eléments indicatifs :
- altitudes de projet de la route de quartier
 - courbes de niveaux
 - bâtiments existants

